

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires			
Fonds commercial (1)	455 000		455 000
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 333	9 947	12 387
Autres immobilisations corporelles	14 261	962	13 299
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 950		1 950
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	493 544	10 908	482 636
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	103 619		103 619
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances	24 990		24 990
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	273 636		273 636
Charges constatées d'avance (3)			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	402 245		402 245
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	895 789	10 908	884 880
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

Copie certifiée
conforme à l'original

Bilan passif

	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES	
Capital	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	175 086
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	185 086
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	382 076
Emprunts et dettes financières diverses (3)	114 772
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 857
Dettes fiscales et sociales	88 090
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES	699 795
Ecarts de conversion passif	
TOTAL GENERAL	884 880
(1) Dont à plus d'un an (a)	317 971
(1) Dont à moins d'un an (a)	381 824
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Copie certifiée
conforme à l'original

A2L OPTIC

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
44 AVENUE DU MARECHAL FOCH - 93360 NEUILLY PLAISANCE
914 775 341 RCS BOBIGNY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 2 AVRIL 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 175 085,62 euros de la manière suivante :

- Au compte « Réserve légale », pour la somme de 1 000,00 euros
- En totalité au compte "autres réserves", pour la somme de 174 085,62 euros

L'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
La Présidente

Signé électroniquement le 03/04/2024 par
Aurélien LEVASSEUR

 Signed with
universign



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A2L OPTIC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 884 880 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 175 086 euros.

L'exercice a une durée de 19 mois, recouvrant la période du 15/06/2022 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 modifié et amendé.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Copie certifiée
conforme à l'original

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

 Règles et méthodes comptables**Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Il s'agit du premier exercice de la société A2L OPTIC. Ce dernier à une durée de 18 mois.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		455 000		455 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		455 000		455 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		25 000	2 667	22 333
- Installations générales, agencements aménagements divers		1 207		1 207
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		13 054		13 054
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		39 261	2 667	36 594
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		1 950		1 950
Immobilisations financières		1 950		1 950
ACTIF IMMOBILISE		496 211	2 667	493 544

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	455 000	39 261	1 950	496 211
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	455 000	39 261	1 950	496 211
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2 667		2 667
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		2 667		2 667

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	455 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	455 000